ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 1616 avenue Washington, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet.

Percy S Benedict vs veuve Henry Goodwin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,719 — En vertu d'un writ de heri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 12 septembre 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le lot désigné sur la liste des assessements comme No 24, dans l'Ilot No 229 du Quatrième District, borné par les avenues Washington et St-Charles, les rues Carondelet et Cerney, mesurant trente pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de cent deux pieds un pouce, et laquelle propriété est aussi ainsi décrite sur un plan de C. A. Stoetzin, daté le 4 octobre 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats, pour le demandeur.
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

3 MAISONS DOUBLES.

Nos 2201 et 2203, 2209 et 2211, et 2213 et 2215 avenue Londres.

(Dans l'Ilot, rues Miro, Tonti et Nouvelle-Orléans.)

Suburban Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Basile, et Irving C. Basile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 101,014 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1180, borné par l'avenue de Londres, les rues Libérale, maintenant Miro, Force, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignés comme tels numéros un, trois et quatre sur un plan de P. C. Bendernagel, arpenteur, daté de 24 Mars 1868. Les dits lots mesurent comme suit, les numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro e mesure vingt-neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats, pour le demandeur.
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2730 rue Carondelet, entre Jackson et Philip.

Third District Building Association vs Mlle Annie Theresa Henriette Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,196—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Piété et Dauphine, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par F. B. Tourné, daté du 10 avril 1853, déposé en l'étude de J. Liabeuf, ancien notaire, lequel dit lot mesure, en mesure anglaise, vingt-six pieds six pouces de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant une moitié du lot No deux et contigu au lot No trois, ce même lot est démontré sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 10 juin 1927, déposé en l'étude de O. De Armas, notaire, avec un acte daté du 29 juin 1927 et étant passé conformément à un plan de A. Canning, architecte, daté du 15 février 1855, déposé en l'étude de P. Coudrain, ancien notaire, le 26 février 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
19 juil—19 26—août 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 812 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Third District Building Association vs Mlle Annie Theresa Henriette Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,196—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque façon dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Piété et Dauphine, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par F. B. Tourné, daté du 10 avril 1853, déposé en l'étude de J. Liabeuf, ancien notaire, lequel dit lot mesure, en mesure anglaise, vingt-six pieds six pouces de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant une moitié du lot No deux et contigu au lot No trois, ce même lot est démontré sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté du 10 juin 1927, déposé en l'étude de O. De Armas, notaire, avec un acte daté du 29 juin 1927 et étant passé conformément à un plan de A. Canning, architecte, daté du 15 février 1855, déposé en l'étude de P. Coudrain, ancien notaire, le 26 février 1855.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
19 juil—19 26—août 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2780 et 2782 rue Marengo, enseignure Clara.

Crescent City Building and Homestead Association vs George H. Siegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,978 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné sur le No 637, borné par les rues Marengo, Milan, Magnolia et Clara, ledit lot est désigné par la lettre H sur un certificat d'arpentage établi par Ba. E. W. Reynolds, député voyer de ville, le 5 juin 1907, annexé à un acte passé devant W. A. Pearce, notaire, le 1er avril 1908 suivant lequel ledit terrain forme le coin des rues Marengo et Clara et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur et face à la rue Clara de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs & Harold A. Moise, avocats pour la demanderesse.
3 août—3 9 16 23 30—sept 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'enseignure des rues Magnolia et Pine.

(Dans l'Ilot rues Broadway et Elm.)

Portant les Nos municipaux 7224 et 7226 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine [autrefois Locust], Magnolia [autrefois Zimple] Broadway et Elm [autrefois Troisième ou Freret], désigné comme lot No un, sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 5 octobre 1906, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr, notaire, daté du 11 octobre 1905, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds formant le coin, avec l'usage commun d'une allée à l'arrière de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. S. Hearer, avocat pour la demanderesse.
13 juil—13 19 26—août 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'Ilot rue Galvez et avenue Tulane.)

Louis B. Girard vs James Murphy

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 100,764—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente, tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912 à midi: la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murphy de Joseph A. Casey, par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223, folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.
26 juil—26—août 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur attractive de résidence dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Garfield. (Dans le carré rue Pitt, et la ligne de Hurstville et Bloomingdale).

Citizens Homestead Association vs Hubert M. Aasley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,799—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, situé dans le Sixième District de la de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 28d de Bloomingdale borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne d'Hurstville et ce Bloomingdale; lequel lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et façade sur la rue Garfield de cent vingt cinq pieds, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. B. Ellis, avocat pour la demanderesse.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DE

1. 13 Lots de terrains de valeur dans le Septième District.

Dans le carré borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot.

2. Un lot de terrain de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Calhoun et Howard, Dans le carré rue Liberté et l'avenue Henry Clay

Theodore A. Beck vs Mme Sarah Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,979—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Treize certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 404 anciennement No 21, borné par les rues Prichett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, autrefois Deuxième, lesdits treize lots de terrain sont numérotés et mesurent suivant un certificat d'arpentage et subdivisions dudit carré établi par C. Urena Lewis, député voyer de ville, et annexé à un acte passé devant Geo. C. Walshe, notaire en cette ville, le 12 novembre 1906, numéro huit, à savoir: Les lots un à quatre les deux inclusifs et les lots Nos treize à vingt tous inclusifs et le lot No vingt trois; les dits lots Nos un à quatre, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur comme il suit parallèles de cent vingt pieds; le lot No un forme le coin des rues Apricot et Hamilton; les lots Nos treize à vingt, tous inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Prichett sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No treize forme le coin des rues Prichett et Laurel Grove, et le lot No vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

2. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 99, borné par les rues Calhoun (anciennement Dimo d), Howard (autrefois St-George) et Rue Liberté (autrefois Green) et avenue Henry Clay. Ledit lot est désigné par le No 11 sur un croquis dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 23 janvier 1898, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun, vingt neuf pieds onze pouces et six lignes en largeur en arrière, cent treize cinq pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Howard et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro douze sur le dit plan, de cent trente six pieds six pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocat pour le demandeur.
13 juil—13 14 19 26—août 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Machines assorties, Outils, etc., en bloc.

Charles W. Case vs Spotts Manufacturing Company.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Division C—No 52,619—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 13 août 1912, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 319 rue Mord Claiborne—

Un lot de machines assorties, forets, presses à vis, collets et poulies, tuyaux, courroies, arbre de transmission outils, équipements, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Kaiser & Ellis, avocats pour le demandeur.
2 août—2 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Benjamin Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,287—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Graham, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Lautenschlaeger, avocat.
2 août—2 6 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Eagan et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 101,404—Division A—Attendu que Mme Alice Eagan, épouse d'Alphonse J. O'Leary, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Eagan et épouse, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Samson Levy, Edgar M Cahn, avocats.
30 juil—30—août 5 9

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation de Walker & Zoller, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99,351—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte préliminaire de Walker & Zoller, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm C. McLeod, avocat.
1 août—15 10

William L. Young, Examinateur d'Etat de Banques d'Etat, versus Tentonia Bank and Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,256—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le 1er compte provisoire présenté par William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat, et T. Walter Bonniger, Agent Spécial dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, avocat. 1er août—1 5 10

Succession de Richmond R. Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 101,244 — Division C — Attendu que Wilds H. Ross, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richmond R. Ross, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John J Radley, avocat.
31 juil—31—août 6 9

Succession d'Otto Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,429 — Division D—Attendu que Christian Becker Sr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Otto Weber, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M Cahn, avocat.
9 août—9 13 18

Succession de Minor Morris Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,068 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Spitznagel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
7 août—7 11 16

Succession de William J. Bosworth Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 101,357 — Division E — Attendu que Mme Mary Enright, veuve de William J. Bosworth Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William J. Bosworth Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, avocat. 1er août—1 5 10

Succession de Frederick C. Webert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,168. Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louis G. Webert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Wax Daly, avocat. 1 août—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Joséphine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,188 — Cour Civile de District, Division "E".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No 414 sur le côté d'accrochement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Melpomène et Derbigny, et mesure plus ou moins 129 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds, laquelle propriété est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lewis R. Graham notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire dument certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.
Nat'onal Realty Co. Ltd.

A. M. et C. Ansley, avocats pour le demandeur.

Geo. Janvier, curateur ad hoc.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Moses Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,263.—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ida B. Schwartz, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
4 août—6 12 17

Succession de Frederick C. Webert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,168. Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Louis G. Webert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Wax Daly, avocat. 1 août—1 5 10

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.